



comment récupérer les dommages et intérêts etc

Par **sandrinekk**, le **10/02/2010 à 10:10**

Bonjour,

je vais essayé d'être claire et précise au possible.

J'ai été victime le 17/08/2006 d'un homme qui sortait de prison le jour d'avant et qui fêtait apparemment sa sortie, me voyant cet individu s'en est pris à moi en m'agressant et en voulant me jeter sur les rails.

Attrapé le jour même et incarcéré dès le lendemain après avoir vu un médecin, une première audience a été faite le 10 Janvier 2008 mais le prévenu ne sait pas présenté.

Au jugement du 22/05/2008, il ne sait toujours pas présenté impossible de remettre la main dessus après diverses recherches de la police.

Il a été reconnu coupable pour les frais qualifiés de :

VIOLENCE DANS UN ACCES A UN MOYEN DE TRANSPORT COLLECTIF SANS INCAPACITE en récidive.

Vu les articles susvisés :

Condamne à 2 ans d'emprisonnement

Sur l'action civile:

Condamne à payer à Mme....., partie civile

la somme de 2000€ à titre de dommages-intérêts en réparation de son préjudice et en outre la somme de 800€ au titre de l'Article 475-1 du Code de procédure pénale.

Comment puis je faire pour récupérer ce qui m'est due?

Je vous remercie de votre aide.

Cordialement